VISage
Vienne Santé Gérontologie

« VISage à découvert »

La lettre mensuelle (Mars 2004) – N° 4

LES CHUTES des personnes âgées

En France, plus de 10 000 personnes de plus de 65 ans décèdent à la suite d'une chute (cela est comparable au nombre d'accidents de la route). Les chutes entraînent pour 20 à 30 % une perte ou une diminution d'autonomie.
45 % des hospitalisations sont d'une durée supérieure à 20 jours et les périodes de rééducation sont importantes.
Toute chute doit être considérée comme un signal d'alarme. Le risque absolu est de banaliser ou minimiser ces évènements, mais il est important de rappeler que la chute n'est pas un diagnostic mais seulement **un symptôme.**

Symptôme provoqué par la combinaison de plusieurs facteurs :

- ***Liés à la personne âgée elle-même :***
  - Troubles de l'équilibre, troubles de la vision, altération des fonctions cérébrales, stress, isolement… , affection neurologique, ostéo-articulaire, sensorielle, cardiovasculaire.
  - Prise de médicaments (sédation, hypotension orthostatique).
  - Situation relevant d'une maladie intercurrente, par exemple pathologie infectieuse.
- ***Liés à l'environnement :*** Tapis, sols glissants, mauvais éclairage…

Les conséquences sont d'ordre :

- ***« Traumatiques »*** : contusion, fracture, et à distance complications liées à l'immobilisation (escarre, thrombose veineuse profonde, diminution de la force musculaire, rétention urinaire ou fécale …)
- ***« Psychologiques »*** : prise de conscience de sa fragilité, sentiment d'insécurité, perte de confiance en elle. risque de repli sur soi, diminution de l'activité physique, risque de perte d'autonomie.
- ***« Psychomotrices » :*** régression, syndrome de l'après chute (peur de marcher + rétropulsion et pieds adhérant au sol), avec un cercle vicieux chute > régression psychomotrice > rechute.

On peut voir ces informations comme des statistiques, mais il faut les comprendre comme **des facteurs d'entrée dans la dépendance**. D'où l'intérêt d'une prise en charge urgente et globale de la personne âgée, faisant intervenir médecin, kinésithérapeute et ergothérapeute, infirmier.

(S. AGUILERA, psychologue ; E. KILEDJIAN, gériatre)

Réseau VISage, quelles nouvelles ?...

Au 21 mars 2004, 46 patients sont bénéficiaires du réseau VISage. 2 sont sortis car rentrés en maison de retraite.
Les 44 patients inclus actuellement concernent : *27 médecins, 17 cabinets de soins infirmiers,des aides à domicile partagée entre ADPAH, AIAD et « Vivre chez soi », les SSIAD de Vienne et de Condrieu (11 patients concernés), 16 kinésithérapeutes, 10 pharmaciens.*
Pour 16 dossiers, tous les professionnels de santé ont répondu et une synthèse a pu être envoyée.

Les **rémunérations dérogatoires des professionnels de santé** concernant le dernier trimestre 2003 (16 patients) et le 1er trimestre 2004 seront versées début avril.

réseau gérontologique VISage *- Centre Hospitalier Lucien Hussel - BP 127 - 38209 VIENNE cedex*
n°finess : 960820108
✍ : visage@ch-vienne.rss.fr - ✍ : secretariat.visage@ch-vienne.rss.fr - ☎ : 04.74.31.32.97